

Ronsard, Les Amours de Cassandre, Ciel, Air et Vents...

Poème étudié

Ciel, air et vents, plains et monts découverts,
Tertres vineux et forêts verdoyantes,
Rivages torts et sources ondoyantes,
Taillis rasés et vous bocages verts,

Antres moussus à demi-front ouverts,
Prés, boutons, fleurs et herbes roussoyantes,
Vallons bossus et plages blondoyantes,
Et vous rochers, les hôtes de mes vers,

Puis qu'au partir, rongé de soin et d'ire,
A ce bel œil Adieu je n'ai su dire,
Qui près et loin me détient en émoi,

Je vous supplie, Ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forêts, rivages et fontaines,
Antres, prés, fleurs, dites-le-lui pour moi.

Ronsard, *Les Amours de Cassandre*

Introduction

Les Amours de Cassandre est un recueil de sonnets composés en l'honneur de Cassandre Salviati, jeune fille dont Ronsard était amoureux mais qu'il ne put épouser car il occupait une fonction ecclésiastique. Dans la 67^e pièce de ce recueil, Ronsard s'adresse à la nature pour mieux pouvoir dire adieu à la femme aimée.

I. L'apostrophe à la Nature

La composition du sonnet fait apparaître trois temps : d'abord les quatrains sont consacrés à l'évocation de la nature ; la régularité du décasyllabe dépeint la sérénité et le calme. Ensuite le poète adresse une supplique à la nature dans le deuxième tercet, avec des effets d'écho et de refrain. En effet, le même rythme scande les vers : quatre puis six mesures. La description de la nature est détaillée (11 vers sur 14) et hyperbolique. Toutes ses composantes sont énumérées, dans un ordre décroissant : du plus

vaste au plus restreint (de « Ciel » v.1 à « fleurs » v.14), du cosmique à l'intime (de « air » v.1 à « Gastine, Loir » v.8). L'ordre naturel se trouve donc mis en valeur, ainsi que son harmonie. Ronsard décrit une nature accueillante par son ouverture (« Ciel », « plains », « découverts » v.1, « ouverts » v.5), la vivacité de ses couleurs (« vineux » v.2, « verdoyantes » v.2, « verts » v.4, « blondoyantes » v.7), sa vitalité (« verdoyantes » v.2, « ondoyantes » v.3, « moussus » v.5, « roussoyantes » v.6). On relève la répétition des mêmes éléments dans les vers 1 et 12 ; 2, 3, 4 et 13 ; 5, 6 et 14 : le caractère redondant de la description est renforcé par la redondance circulaire des apostrophes, qui encadrent le sonnet.

De plus, les personnifications successives des éléments naturels (emploi de l'impératif v.14 et du « vous » v.4 et 8, introduisant une symétrie dans la chute des quatrains qui entretient la confusion entre la voix de la nature et celle du poète) trompent l'attente du lecteur : alors qu'on pouvait s'attendre à un poème d'amour, on se trouve en présence d'une plainte amoureuse (ton élégiaque). Les allitérations en [v] du premier quatrain renforcent le caractère intimiste de cette plainte, juste murmurée comme le montre la simplicité syntaxique des quatrains : les vers 1 à 8 sont constitués d'une longue énumération de groupes nominaux coordonnés par « et ». Il faut attendre les tercets pour trouver des propositions subordonnées (v.9 et 10) et incise (v.11-12) qui précisent le sujet de ce poème. La proposition principale est rejetée dans le dernier hémistiche, à l'ultime vers, pour offrir la chute du poème, qui constitue aussi son principal argument. Toutefois, la surprise du dernier vers a été préparée tout au long du texte par la personnification subtile de la nature en femme, grâce à un jeu sensuel d'oppositions mimant le jeu de la séduction : les formes rondes (« monts » v.1, « vallons » v.7, « bossus » v.7) offertes à la vue (« découverts » v.1, « ouverts » v.5) alternent avec les formes qui se cachent, comme pour se refuser au poète (« ondoyantes », « tors » v.3). Le jeu des sens complète cette allusion à la séduction exercée par la nature féminine sur l'homme : sont sollicités la vue (« découverts » v.1, « verdoyantes » v.2), le toucher (« moussus » v.5), l'odeur et le goût (« vineux » v.2).

Si le poète s'adresse à la Nature, c'est pour qu'elle devienne son interprète auprès de la femme aimée à propos d'un menu incident : il n'a pas su lui dire adieu.

II. L'adieu à la femme aimée

Le poète se met progressivement en scène : on relève des indices d'énonciation à partir du vers 8. En effet, la métonymie « les hôtes de mes vers » permet de se désigner discrètement : il regrette de n'avoir pas su retenir celle qu'il aime et se nomme indirectement car il est rongé par la culpabilité. Il emploie le même procédé pour représenter la femme qui le fait

souffrir v.10 « ce bel œil » et rend par la même occasion un hommage à sa beauté. Ses regrets sont caractérisés par le champ lexical de la souffrance : v.9 « rongé », « soin », « ire », v.11 « me détient », v.12 « suppli ». Ce sont les images traditionnelles de la souffrance amoureuse, empruntées à la poésie pétrarquiste : les métaphores de la blessure physique et de l'emprisonnement ne sont donc pas originales mais traduisent un état de passion dans lequel l'amoureux recherche autant l'amour que la douleur qu'il procure.

Il subit cette souffrance mais se montre incapable d'agir, impuissant à retourner seul la situation, c'est la raison pour laquelle il exhorte la Nature à prendre sa défense. Comme tout amoureux blessé, il ne peut s'empêcher de se remémorer les circonstances de sa rupture avec sa bien-aimée : le vers 10 est une analepse qui revient sur le déroulement de cette séparation avant d'en envisager les douloureuses conséquences. Le présent du vers 11 peut donc se lire comme un présent de vérité générale : le mal d'aimer consume le poète à petit feu. Le registre élégiaque se nourrit du caractère pathétique de sa situation puisqu'il ne peut manifestement pas réparer son erreur par lui-même, soit que la femme est déjà trop loin, soit qu'elle ne veut plus le voir. Son dernier espoir se reporte enfin sur l'intervention providentielle d'une nature complice et bienveillante sur laquelle il décharge tous ses regrets : « dites-le lui pour moi » v.14 reprend « l'Adieu, je n'ai su dire » v.10. Elle devient la dépositaire des secrets du poète, sa confidente et son double, ainsi que la preuve de son génie : comme Orphée, le premier poète, Ronsard est capable par son talent poétique, de parler à la Nature et de l'émouvoir.

Conclusion

L'évocation de Cassandre semble n'être qu'un prétexte littéraire pour chanter le pouvoir de la poésie. Le poète, interlocuteur privilégié de la nature et magicien des mots, est donc supérieur à l'homme qui n'a pas su dire adieu à la femme aimée.